

Mém' ORENS

JANVIER-FÉVRIER 2017 | N° 235

**VŒUX DU
MAIRE À LA
POPULATION**

**Dossier : Un nouveau site municipal
place de la Fraternité P.16**

CONTACTS



Hôtel de Ville : 05 61 39 00 00
Mairie ouverte du lundi au vendredi
de 08h30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
(vendredi fermeture à 16 h 30).
Permanence week-end :
samedi de 08 h 30 à 12 h

Services municipaux

Affaires générales (État civil)	05 61 39 54 27
	05 61 39 54 28
Bibliothèque	05 61 39 27 39
CCAS	05 61 39 54 05
Centre technique municipal (CTM)	05 61 14 80 00
Communication	05 61 39 54 30
Culture	05 61 39 56 68
Développement durable	05 61 39 54 02
Environnement	05 61 39 54 02
École de musique	05 61 39 13 34
Enfance-Scolaire	05 61 14 88 52
Espace Altigone	05 61 39 17 39
Guichet Famille	05 61 14 88 72
Maison de la Petite Enfance	05 61 39 54 25
Maison de retraite Labouille	05 62 88 44 88
Maison des Associations	05 61 14 88 41
Police municipale	05 61 39 54 41
Relations Entreprises Emploi PLIE	05 61 39 54 02
Services Techniques	05 61 14 88 57
Sport Animation Vie associative	05 61 14 88 41
Transports Scolaires	05 61 14 88 63
Urbanisme	05 61 14 88 44

Numéros utiles

Agence postale Catala	05 61 54 78 74
Amicale laïque	05 61 39 18 59
CAF	08 10 25 31 10
Centre aéré	05 61 81 74 77
Collège René Cassin	05 61 00 94 20
Collège Jacques Prévert	05 61 39 01 01
CPAM	36 46
Eau, assainissement	05 81 91 35 07
Eau potable	0 977 401 138
École maternelle Catala	05 61 20 95 78
École maternelle du Corail	05 62 24 87 43
École maternelle Henri Puis	05 61 39 81 29
École primaire Catala	05 61 20 81 34
École primaire du Corail	05 62 24 87 62
École primaire Henri Puis	05 61 39 81 57
ERDF	09 726 750 31
Gaz naturel GRDF	0 800 47 33 33
Gendarmerie	05 62 88 45 80
La Poste	3631
Lycée Pierre-Paul Riquet	05 61 00 10 10
Maison des Solidarités (CD31)	05 61 24 92 20
Mix'Ados (Amicale laïque)	05 61 39 18 59
Médecins de garde	15
Pompiers	18
Piscine	05 61 39 91 76
Presbytère	05 61 39 20 72
SAMU	15
Service plaintes aéroport	
Lasbordes	05 61 80 12 73
Permanence gratuite Avocat sur RDV	05 61 39 00 00

P. 3	Editorial de Madame le Maire
P. 4	Vie Saint-Orennaise
P.14	Vie économique
P.16	En couverture
P.18	Vie sociale
P.20	Vie culturelle
P.22	Vie sportive
P.24	Coin des Aînés
P.25	Coin des Scientifiques
P.26	Agenda des manifestations
P.30	Mém'Orama
P.31	Tribunes libres



Pharmacies de garde

Lundi et samedi : Toutes les pharmacies de Saint-Orens sont ouvertes.
 Pharmacies de garde dimanche et jours fériés : 3237 pour connaître la pharmacie la plus proche (Résogardes) (0,34 €/min).



Permanences ADIL 31

Association départementale d'Information Logement
 Centre Technique Municipal
 10, rue Négoce
 Tél. : 05 61 14 80 00
 Tous les 2es mercredi du mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous.



Info Énergie

PERMANENCES INFO ÉNERGIE :
 Une fois par mois, rendez-vous à prendre auprès de : SOLAGRO
 Espace Info Énergie
 Tél. : 05 67 69 69 67.



DASRI

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux. Les Saint-Orennaise peuvent toujours retirer gratuitement un conteneur sécurisé dans leur pharmacie.
 Pour plus d'information sur les autres lieux de collecte :
[http : //nous-collectons.dasri.fr/](http://nous-collectons.dasri.fr/)
 Dossier pris en charge par Mme Christelle Poirier, Conseillère municipale.



Collecte des déchets

Consulter le calendrier sur www.ville-saint-orens.fr
 Renseignements : 0 800 749 774.
 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Mém'Orens n° 235 (JANVIER-FÉVRIER 2017)

Magazine d'information bimestriel de la mairie de Saint-Orens-de-Gameville
 Directeur de la publication : Serge JOP, Adjoint au Maire en charge de la Communication.
 Coordination : Service Communication Tél. 05 61 39 54 34
 Courriel : communication@mairie-saint-orens.fr
 Conception *microsophia* 05 62 71 01 26 - Impression : imprimerie Ménard 05 61 00 37 00.
 Photos et illustrations : Laurent LANNOY et Service Communication
 Pour paraître dans Mém'Orens, merci de nous adresser textes et photos 1 mois avant la date de parution.
 Calendrier : Jan-Fév / Mars-Avril / Mai-Juin / Sept-Oct / Nov-Déc.
 La ville sur internet : www.ville-saint-orens.fr

Madame, Monsieur,
Chers Saint-Orennais,

En ce début d'année 2017, je vous adresse, au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix, éléments essentiels à notre équilibre.

Que les plus âgés d'entre nous puissent bénéficier de l'affection de leurs proches et trouver dans notre commune l'épanouissement et la sérénité qu'ils méritent.

Je souhaite que 2017 permette à nos artisans, commerçants et entreprises de connaître une bonne santé financière et de poursuivre avec succès leurs perspectives de développement. Pour sa part, la Ville poursuivra son travail d'accompagnement, d'écoute et de soutien au monde économique local.

J'ai également une pensée émue pour nos concitoyens qui rencontrent malheureusement des difficultés dans leur vie quotidienne, qui recherchent un emploi et qui doivent affronter des situations quelquefois pénibles. Je souhaite rappeler à toutes ces personnes démunies que notre commune, ainsi que le réseau associatif local à caractère social, sont à leurs côtés et peuvent leur apporter aide et conseils.

Comme vous le savez, la Municipalité est particulièrement soucieuse de votre bien-être et c'est la raison pour laquelle l'équipe municipale agit au quotidien pour que notre commune soit un espace de vie toujours plus agréable.

Cela passe d'abord par un dialogue régulier avec la population à travers de fréquentes réunions de quartiers ou de rencontres publiques sur des projets à enjeu pour Saint-Orens. Appréciée de tous, cette concertation est la pierre angulaire de notre démocratie de proximité et c'est à travers elle que nous construisons ensemble l'avenir de notre belle commune.

En 2017, l'élaboration des grands projets urbains structurants, engagés dès le début du mandat municipal, se poursuivra, et même s'achèvera, pour ce qui concerne la future salle polyvalente, puisque nous aurons le plaisir de la mettre en service dès la rentrée de septembre.



En complément de ce numéro de Mém'Orens, nous vous proposons de découvrir une édition hors-série consacrée à ces grands projets de Saint-Orens que sont la future salle polyvalente, le complexe sportif d'En Prunet autour d'une Maison des Arts Martiaux et l'aménagement de notre cœur de ville.

Nous aurons le plaisir, dès le 14 janvier, de vous informer en détail et de manière personnalisée, grâce à l'ouverture d'une maison de projet, située à côté de l'école maternelle Henri-Puis, qui sera animée toute l'année à raison de trois demi-journées par semaine par un agent de la commune.

Au-delà des grands projets et de l'entretien quotidien de nos voiries et de nos espaces verts, l'action de la Municipalité se concentrera aussi en 2017 sur plusieurs autres aménagements qui apporteront une amélioration significative à notre territoire communal et aux services qu'il propose au public.

Parmi eux, je citerai à titre d'exemples les projets suivants :

- Regroupement autour de la place de la Fraternité du Pôle municipal de Cohésion sociale et du Pôle municipal Entreprises Environnement Partenaires (depuis fin décembre)
- Création d'une nouvelle entrée pour la Médiathèque Altigone (livraison : 1^{er} semestre)

- Construction du nouveau club house du Tennis (2^e semestre)
- Aménagement du Secours Populaire, rue de Partanaïs, à côté du Centre Technique Municipal (2^e semestre)
- Mise en accessibilité du hall d'accueil de la Mairie Principale (1^{er} semestre)
- Rénovation de la façade de la Mairie Principale (2^e semestre)
- Extension de la buvette du Comité des fêtes qui permettra aussi aux pétanqueurs de la place Bellières de se rafraîchir ou de se mettre au chaud après leurs parties amicales (2^e semestre)
- Extension de l'Ecole du Corail (début des travaux : 2^e semestre)
- Aménagement de l'étage de l'Espace Marcaissonne (démarrage travaux : 1^{er} semestre).

Comme vous pouvez le constater, la Municipalité tient ses promesses de modernisation de notre commune et poursuit sans relâche, grâce à votre confiance, à la fois ses objectifs d'amélioration du service public et sa politique d'investissements nécessaires pour l'avenir de Saint-Orens et celui de nos enfants.

En complément de nos projets d'aménagement urbain, vous pouvez être assurés que l'amélioration de la circulation, l'éducation de nos enfants, la sécurité de nos concitoyens et la prise en compte de notre environnement sont au centre des politiques publiques que nous mettons en œuvre.

A toutes et à tous, je souhaite une très belle et heureuse année et j'ai d'ores et déjà le plaisir de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui se déroulera le mardi 17 janvier à 18h30 à la salle du Lauragais. ■

Dominique FAURE
Maire de Saint-Orens de Gameville
Vice-présidente de Toulouse Métropole

Actualités

La Ville a équipé un véhicule d'une plateforme PMR

A fin d'offrir à ses administrés un service de qualité, la ville a choisi en 2016 d'équiper d'une plateforme élévatrice le dernier arrivé des véhicules de sa flotte d'autocars. Cette installation permet aux personnes à mobilité réduite un accès

confortable et sécurisé au véhicule et en toute sécurité. Le véhicule, un minicar climatisé de 31 places, est actuellement utilisé pour assurer, entre autres, la navette Seniors pour nos « aînés », chaque mardi après-midi ainsi que le 1^{er} jeudi du mois.



Les travaux de la Poste reportés en 2017

La Poste a dû reporter en 2017 ses travaux d'aménagement. Elle nous communique les **nouvelles dates.**

Les travaux vont se dérouler en 2 phases : la première concerne la rénovation de l'accueil des usagers du 11 janvier au 14 mars 2017, la seconde les bureaux situés à l'arrière du bâtiment du 13 mars au 18 avril 2017. Pendant ce chantier, certains services seront délocalisés sur Labège ou Escalquens.

Le bureau de Poste de Catala n'est pas concerné et restera normalement ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Pour plus de détail, se connecter sur le site www.labanquepostale.fr ou par téléphone au 08 90 21 06 68.

L'association ELIDAN reçoit le prix Sandrine Riaudo

L'association Elidan s'est créée en 2015 suite au drame vécu il y a quelques années par son président, Damien Casamian, qui a dû trouver des fonds pour financer la reconstruction de son visage.

Aujourd'hui, cette association œuvre auprès des organismes publics pour que les implants et les prothèses dentaires nécessaires à la chirurgie de réhabilitation soient entièrement pris en charge.

Signe encourageant, c'est la Sécurité sociale qui a remis à Elidan le prix Sandrine Riaudo, traditionnellement attribué aux actions en faveur des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Un an à peine après sa création, Daniel Casamian est fier de cette avancée qui,

nous dit-il, n'en est qu'à ses prémices. Avec la Ville de Saint-Orens et l'association des Jardins d'En Prunet, Elidan a obtenu un terrain destiné aux activités de

jardinage proposées aux personnes fragilisées par la maladie dans le but de les soutenir, de les aider et de favoriser leur socialisation.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Contact. Daniel Casamian :
Tél. 07 60 93 97 20.
Courriel :
elidan.asso2015@gmail.com



Crédit photo : La Dépêche

Amicale loisirs Altigone

Fondée en 2015 par Louis Pigozzo, son président, l'Amicale Loisirs Altigone réunit aujourd'hui plus de 50 membres. Particulièrement conviviale, cette association a pour but de jouer à la pétanque sans compétition, sur le boulo-drome de la place Jean-Bellières, face à l'espace Altigone. L'idée est de se retrouver entre amis pour un moment de détente, de partage et de bonne humeur.

L'adhésion : 10 euros par an.

Tél.: 05 62 24 83 50



Solidarité Bouchons 31 verse 10 000 € de dons à des associations caritatives

Créée il y a 15 ans route de Revel, cette association **collecte des bouchons pour aider les associations** œuvrant en faveur des personnes handicapées.

Solidarité Bouchon 31 a versé une moyenne de 1000 euros de dons à 9 associations caritatives. Chaque année, elle collecte 60 tonnes de bouchons sur l'agglomération toulousaine qu'elle revend à un recycleur. Le produit de la vente est versé sous forme de dons à des actions en faveur de la prise en charge du handicap. Cette action bienveillante est rendue possible grâce aux bénévoles.

Les bouchons sont triés, conditionnés puis expédiés à un plasturgiste. Cette initiative permet une protection de l'environnement par la mise en valeur de déchets (les bouchons) et apporte le financement nécessaire à l'achat de matériels pour aider les personnes handicapées dans leur vie quotidienne.

Solidarité Bouchons 31, 286, route de Revel. Tél. 06 26 65 69 53



Maria-Isabel et Jean-Philippe, agents recenseurs

Si votre adresse a été sélectionnée dans le recensement de la population pour 2017, ces agents viendront à votre rencontre.

Maria-Isabel Fontaine et Jean-Philippe Bonnet ont été recrutés par la Mairie pour recenser la population saint-orenaise du 19 janvier au 25 février 2017. Comme pour toutes les communes de plus de 10 000 habitants, seuls 8 % des logements sont recensés chaque année, selon la méthode de l'INSEE*. Depuis 3 ans, il est désormais possible de se faire recenser sur Internet. Il suffit de se connecter à l'adresse www.le-recensement-et-moi.fr grâce aux identifiants que les agents recenseurs vont vous remettre. En cas de difficultés, les questionnaires restent disponibles.

Plus une commune est peuplée, plus la dotation financière de l'Etat est importante. Encore faut-il en connaître le nombre d'habitants. C'est pourquoi votre participation est si importante.



Plus de renseignements auprès du service des Affaires générales, tél. 05 61 39 54 00

*INSEE : Institut national de la statistique

Saint-Orens s'équipe de radars pédagogiques

Dotée d'un seul radar jusqu'alors, la Ville vient d'en acquérir trois supplémentaires et prévoit l'achat de trois autres pour 2017.

Actuellement ces radars sont placés :

- Rue de Lalande au croisement de la rue des Vestales,
- Avenue Augustin Labouilhe,
- Avenue de Toulouse à hauteur de Saint-Benoît,
- Avenue de la Marqueille

Ces appareils contrôlent la vitesse et enregistrent le nombre de véhicules/jour.

Le respect de la vitesse nous concerne tous !



Dans le climat de menace terroriste que subit notre pays, la Ville de Saint-Orens souhaite participer activement au développement du sentiment citoyen et mettre à disposition de tous les administrés les outils d'information nécessaires.

Faisant suite aux différentes annonces du gouvernement, la Ville souhaite porter à connaissance de tous ceux qui veulent devenir citoyens réservistes, les renseignements et contacts dont ils pourraient avoir besoin.

La réserve militaire est composée de citoyens volontaires, issus du monde civil ou militaire, qui souscrivent un Engagement à Servir dans la Réserve (ESR). A la charnière de la société civile et des armées, ils matérialisent par leur engagement la participation effective des citoyens à la défense du pays.

Il existe deux types de réserve :

- La réserve opérationnelle

composée de volontaires ayant souscrit un engagement à servir dans la réserve (RO1) ou de tous les anciens militaires sous contrainte issus de l'armée d'active (RO2). Elle permet de mobiliser des individus qui reçoivent un entraînement spécifique et renforcent les effectifs d'unités d'active pendant certains pics d'activités (Opération Sentinelle, Plan Vigipirate...).

- La réserve citoyenne

ayant reçu un agrément de l'autorité militaire, les réservistes citoyens de défense et de sécurité sont des collaborateurs bénévoles du service public, des ambassadeurs de la Défense et de la Gendarmerie, qui ont choisi de servir en faisant bénéficier les forces armées de leur expertise et de leur connaissance du tissu socio-économique. Il existe également une réserve citoyenne spécifique de l'Education Nationale chargée de promouvoir le sens civique dans les écoles.

Pour plus d'informations :

Marine : 05 34 41 90 40

Armée de l'Air : 05 61 21 59 71

Armée de Terre : 05 62 57 34 81

Gendarmerie : 05 61 17 48 49

Police Nationale : 08 00 22 08 00

Réserve citoyenne de cyberdéfense : rcc@defense.gouv.fr

Site de la Ville : www.ville-saint-orens.fr

Réunion publique de Restitution du PLDU

Le 1^{er} février 2017 à 20 h 30 - Espace Marcaissonne

L'élaboration de notre PLDU (Plan Local de Déplacement Urbain) approche de son terme. Grâce à la collaboration du cabinet INDIGGO, deux réunions publiques ont livré un diagnostic et défini des enjeux. Une nouvelle réunion publique, le 1^{er} février prochain à la Marcaissonne, clôturera les débats par la présentation du plan d'actions. Mais quelques orientations ont déjà pu être dégagées.

Un plan de circulation et de stationnement

Notre commune, telle qu'elle s'est développée au fil du temps, est devenue une ville-rue à travers laquelle s'écoule une grande partie du trafic en provenance de l'est toulousain. Nous devons réduire ce flux, le ralentir, diversifier notre réseau, hiérarchiser nos voies urbaines et aménager les infrastructures de nos quartiers. Pour faciliter notre trafic intra-muros, certaines rues pourront être mises en sens unique.

De même nous devons organiser notre stationnement, faire la différence entre ce

qui relève du stationnement de courte durée et ce qui procède du report modal qui consiste à laisser son véhicule afin d'utiliser un autre mode de déplacement.

La culture des modes doux

Saint-Orens veut être exemplaire dans la lutte contre les gaz à effet de serre. Dans cette perspective elle souhaite mettre en œuvre une véritable culture de l'écomobilité et des modes actifs.

Nous voulons développer une pédagogie de l'électromobilité, en particulier celle des vélos à assistance électrique. Nous poursuivons l'allongement de nos pistes cyclables et la réduction de leurs discontinuités. Et nous souhaitons qu'à terme « Vélos Toulouse » puisse s'étendre aux communes de la première couronne métropolitaine.

Notre collectivité entend aussi promouvoir la marche à pied à travers l'aménagement et la sécurisation de nos cheminements piétonniers.

L'attractivité de nos transports collectifs

Nous n'avons plus la compétence en matière de transports en commun. Elle est désormais dévolue à la Métropole. Mais nous avons le devoir de faciliter leur développement et d'œuvrer au renforcement de leur attractivité.

Il ne suffit pas d'avoir des transports. Encore faut-il qu'ils soient suffisamment efficaces en termes de temps de parcours, de fréquence, de confort et d'accès pour emporter l'adhésion des usagers.

Le terminus à Labège-La Cadène de la future troisième ligne de métro (qui mettra Saint-Orens à vingt minutes du centre de Toulouse) constituera ainsi pour notre territoire le point d'ancrage d'un transport efficace vers lequel convergeront tous les autres modes de déplacement.

De même, la mise en place sur la RD.2 du « LINEO 7 » (ex.ligne de bus n°10), jusqu'au centre Leclerc dès septembre prochain, puis jusqu'au lycée après 2020, contribuera à accroître une offre de transports performante.

Dispositif « Participation Citoyenne » : la sécurité... l'affaire de tous !

Dans un souci constant de sécurité, de lutte contre la délinquance et de tranquillité publique, Saint-Orens-de-Gameville s'engage dans les prochains mois, dans la mise en place du dispositif « Participation Citoyenne », via un protocole signé entre le Maire, le Préfet et la Gendarmerie.

Un dispositif qui a fait ses preuves en matière d'efficacité

Ce dispositif existant en France depuis 2007 et adopté par de nombreuses communes du Territoire, a pour objectif de lutter contre le sentiment d'insécurité et ainsi, d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité en favorisant la réac-

tivité de la Gendarmerie et de la Police Municipale. Ce dispositif se fonde sur un réflexe que chacun peut s'approprier : « Un doute, une inquiétude : je contacte le référent de mon secteur ou je fais le 17 en cas d'urgence ».

La « Participation Citoyenne » : une solidarité de voisinage

« Participation Citoyenne » associe l'ensemble des habitants de la commune à la protection de leur environnement grâce au développement d'un réseau de solidarité de voisinage de quartier. Il s'agit de développer un comportement conduisant à mettre en échec les cambriolages (surveillance des logements temporairement inhabités, ramassage du courrier, vigilance concernant des comportements suspects...), par la mise en place de référents. Leur rôle n'est pas de remplacer les forces de l'ordre mais de

contribuer à la sécurité en devenant un interlocuteur privilégié.

Ce dispositif vient donc compléter les autres actions municipales en matière de sécurité déjà mises en place. Il s'agit de promouvoir les bonnes pratiques citoyennes dans un esprit de confiance renouvelé entre la population et les différents acteurs de la sécurité.

Pour plus de renseignements concernant ce dispositif de sécurité solidaire, nous vous attendons nombreux à la :

Réunion publique « Participation Citoyenne »

Mercredi 1^{er} Mars 2017
à 18 h 30

Espace Marcaissonne

Travaux

Parking Boulevard Catala

La municipalité a fait aménager un terre-plein permettant aux voitures de ne plus se garer en infraction devant l'école.



Passage piéton sécurisé

Au niveau de l'Eglise de Catala, un passage piéton permet de traverser la route en toute sécurité. Le trottoir a été surbaissé pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.



Un nouveau piétonnier

Entre la ZAC les jardins de Tucard et l'avenue du Lauragais, un passage piéton a été créé pour relier l'avenue Augustin Labouilhe.



Trottoir rue de Tucard

Afin de supprimer la discontinuité piétonne rue de Tucard, un trottoir de 150 mètres a été réalisé entre la Maison de retraite RAMBAM et la rue de Firmis.



Parking Gendarmerie étendu

Les effectifs de la Gendarmerie passant de 22 à 32 gendarmes, le parking extérieur a été augmenté de 4 places et le parking intérieur sera aménagé pour accueillir un plus grand nombre de véhicules.

Réfection d'un piétonnier Place Altigone

Le passage piéton entre la rue Armand-Leygue et la place Béllières a été réaménagé.

Récapitulatif des travaux de voirie réalisés en 2016	Montant
Création de 16 places de parking rue des Bolets (Groupe Scolaire Corail)	46 163.51 €
Divers travaux de voirie et signalisation	55 000.00 €
Réfection ponctuelle des trottoirs avenue A. Labouilhe	35 042.03 €
Réfection ponctuelle des trottoirs rue des Génévriers	72 682.41 €
Piétonnier Altigone	12 191.46 €
Réfection ponctuelle du trottoir rue de Fondargent côté gauche	27 845.00 €
Traversée piétonne rue de Lalande	11 284.87 €
Urbanisation avenue des Améthystes	285 000.00 €
Création parking rue Beauséjour	48 516.79 €
Réfection du parvis de l'Eglise de Catala	9 360.46 €
Réfection Place de la Forges	10 534.98 €
Réfection voirie rue Béatrice	59 678.06 €
Elargissement de la rue des Mûriers	19 000.00 €
Création d'un parking au bas de la rue des sports	75 142.86 €
Bordure anti-stationnement avenue A. Labouilhe	10 517.14 €
Traversée piétonne Eglise Catala	8 881.82 €
Création trottoir rue de Tucard	50 000.00 €
Création d'un piétonnier entre Jardin de Tucard et Avenue du Lauragais	15 000.00 €
Création de places de stationnement supplémentaires Gendarmerie	10 000.00 €

Développement durable

Les petits gestes au quotidien

Comment optimiser l'efficacité de mon chauffage ?

- Bien dégager les radiateurs et sources de chaleur. Un meuble devant un radiateur bloquera la chaleur qui ne se répartira pas dans la pièce. Le risque ? Que vous n'ayez pas l'impression de vous réchauffer et que vous augmentiez le chauffage.
- Installer un film isolant derrière vos radiateurs : il renvoie la chaleur dans la pièce plutôt que chauffer le mur.
- Bien fermer les volets, les stores, les rideaux et les portes pour garder la chaleur dans la pièce.

Retrouver les permanences de notre partenaire INFO ENERGIE pour vos questions énergétiques sur le site internet de la mairie www.ville-saint-orens.fr

La Ville aide les Saint-Orennais à lutter contre les frelons asiatiques



De nombreux particuliers signalent régulièrement la présence inquiétante de nids de frelons. Face à ce fléau venu d'Asie, la municipalité n'hésite pas à engager ses moyens pour détruire ces repères de frelons ou à aider les particuliers à le faire. En effet, selon que ces nids se trouvent

sur la voie publique ou dans les propriétés, les moyens d'intervention sont différents. Chaque année, c'est en moyenne une vingtaine d'interventions recensées dont 7 de la part de particuliers. La municipalité aide les Saint-orennaïses en participant à hauteur de 80% sur le montant de l'intervention. Pour en bénéficier, il faut adresser une demande de participation à la mairie avec la facture de l'entreprise. Attention : celle-ci doit être agréée par la FREDON*.

Plus d'informations auprès du service Environnement au 05 61 39 54 02

*FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (ex FREDEC).

La Ville demande à être classée en état de catastrophe naturelle

La sécheresse de 2016 a entraîné des mouvements de terrain dans 31 foyers de la commune. La Ville a décidé de faire une demande de classement en zone sinistrée auprès de la Préfecture après avoir recensé les foyers concernés. La garantie catastrophe naturelle est une assurance comme une autre, à ceci près qu'elle bénéficie d'une garantie illimitée de l'Etat (qui s'engage à prendre en charge les indemnisations dans le cas où les dégâts seraient trop importants) et que plusieurs de ses dispositions sont encadrées par la loi. La garantie catastrophe naturelle couvre l'inondation, les glissements de terrains, les éboulements, les séismes, les affaissements de terrain dus à des cavités souterraines et à des marnières, ainsi que les mouvements de terrains consécutifs à la sécheresse et à la réhydrations des sols (retrait/gonflement des argiles). Pour obtenir le sta-

tut de catastrophe naturelle, il faut que l'origine du sinistre soit « naturelle » et que le phénomène présente un caractère « anormal ». Les tempêtes, la grêle, le gel, la foudre ou l'incendie ne sont pas considérés comme des catastrophes naturelles.

Pour qu'un sinistré soit indemnisé, il faut qu'un arrêté interministériel soit signé et que les biens soient couverts par une garantie catastrophe naturelle. Lorsque l'état de catastrophe est reconnu, l'assuré a 10 jours pour déclarer les dommages liés à la sécheresse à la compagnie d'assurance, s'il ne l'avait pas fait avant. Un expert viendra examiner les dommages subis par la maison, les évaluer et proposer une indemnisation.

Contact :

Service Environnement, Biodiversité et Prévention des Risques Majeurs, tél 05 61 39 54 02.

Règlementation de l'abattage des arbres en ville

La réglementation de l'abattage des arbres en villes est assujettie au Code de l'Urbanisme. En outre, dans les communes disposant d'un Plan Local d'Urbanisme prescrit, le particulier qui souhaite abattre un arbre dans sa propriété, doit obligatoirement demander une autorisation dans les cas suivants :

- dans tout espace boisé classé (EBC) en application de l'article L. 113-1 (article R421-23 du Code de l'Urbanisme)
- pour chaque espace boisé
- lorsque cela concerne une trame végétale existante à protéger.

Un particulier qui souhaiterait - pour des raisons justifiées (exemple : arbre malade, gêne pour une construction...) - abattre

un arbre sur sa propriété n'est donc pas concerné par l'obligation de déposer une déclaration préalable, à la condition que le végétal concerné ne fasse pas partie des cas mentionnés ci-dessus.

Toutefois, le règlement du Plan Local d'Urbanisme précise que tout arbre abattu ou détérioré pour des raisons justifiées doit être remplacé. L'annexe n°1 du Plan Local d'Urbanisme recense les essences locales qui pourront être privilégiées lors de la replantation (ex : aulne, chêne, peuplier, saule...).

Plus d'informations auprès du service Environnement au 05 61 39 54 02 et du service Urbanisme au 05 61 14 88 44.



“ Le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit l'utilisation de produits chimiques phytosanitaires par les collectivités sur l'ensemble de l'espace public. Toulouse Métropole s'est préparée à cette interdiction. Poursuivons nos efforts pour faire de notre Métropole un territoire d'équilibre respectueux de l'environnement. ”

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole



DANS NOTRE MÉTROPOLE
LES DÉSHÉRBANTS CHIMIQUES
SONT INTERDITS.

Toulouse Métropole, comme toutes les collectivités, ne pourra plus utiliser de produits chimiques phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des lieux accessibles au public (trottoirs, allées, ronds-points). La loi sur la transition énergétique et la croissance verte (août 2015) entre ainsi en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Elle s'appliquera aux particuliers pour leurs jardins dès 2019.

Un objectif de santé publique

En se passant de traitements chimiques sur les espaces verts, l'objectif est de protéger la santé des riverains, des agents, mais aussi de préserver l'environnement, les nappes phréatiques et leurs écosystèmes. Présents dans les aliments, l'eau et l'air que nous respirons, les résidus de pesticides peuvent avoir en effet à plus ou moins long terme des conséquences néfastes pour la santé (étude 2013 de l'Institut National de Santé et de la Recherche Médicale (INSERM)).

Qu'est ce que cette interdiction va changer ?

C'est donc la fin des produits chimiques. **Toulouse Métropole procédera à un désherbage en utilisant des techniques alternatives** : balayeuse avec des brosses plus dures, outils de coupe ou encore prévention de la pousse et choix d'espèces végétales adaptées demandant peu de traitement.

Quel impact visuel sur mon quotidien ?

Cet abandon des produits phytosanitaires nécessite une surveillance accrue de l'état de la voirie et des interventions plus fréquentes des équipes techniques pour maîtriser la flore. Le verdissement des espaces publics ne signifie pas manquement dans l'entretien de la voie publique, mais une nouvelle façon de penser les espaces, plus verts, avec une nature mieux maîtrisée et un plus grand respect de la biodiversité.

Un effort déjà engagé

Toulouse Métropole, à travers ses pôles territoriaux chargés de la propreté, a déjà mis en place un plan qui comprend la réduction de 50% de l'utilisation des produits phytosanitaires depuis 2009, la formation d'agents pour une application sécurisée des produits, l'achat et l'équipement de matériels spécifiques pour limiter l'utilisation de produits chimiques.

toulouse
métropole

Reprise des concessions : précision sur le désherbage

Dans le précédent numéro de Mém'Orens (n° 234), nous évoquions dans l'article sur les Affaires funéraires, l'interdiction du désherbage des tombes par les particuliers. Il s'agissait du désherbage chimique car bien évidemment, le désherbage manuel est autorisé sur sa propre concession. En revanche, qu'il soit manuel ou chimique, il est interdit de désherber une tombe abandonnée ou encore les allées qui sont du ressort des services des Espaces Verts.

Erratum : dans le dernier numéro, une erreur s'était glissée dans l'orthographe du nom de M. Alain Lafon en charge de l'entretien des cimetières.



Carole Fabre fait son entrée à *l'Académie du Languedoc*

C'est dans le cadre somptueux de la Salle des Illustres du Capitole de Toulouse que Carole Fabre, Adjointe à la Vie de la Cité, a été intronisée **membre de l'Académie du Languedoc**

C'est Serge Jop, Adjoint au Maire de Saint-Orens, lui-même académicien, qui prononçait l'éloge de l'impétrante, rappelant son parcours professionnel, associatif et son engagement au sein de la mairie. Carole Fabre, médecin libéral s'implique fortement dans le rayonnement culturel de la ville de Saint-Orens. Particulièrement émue, cette dernière s'est déclarée très honorée d'intégrer cette académie.

Elle a rappelé ses motivations prioritaires : sa famille, ses amis, son attachement à cette région et ses traditions et son engagement personnel à aider les autres par son travail de médecin et par son action à la mairie de Saint-Orens. Cette cérémonie, très solennelle, s'est déroulée le 4 novembre dernier sous la présidence du Docteur Jean-François Gourdou en présence de Marie Dequé représentant le Maire de Toulouse.

16^e Forum des Associations

samedi 3 septembre de 14 h à 18 h - Salle du Lauragais.

L'Académie des Arts, Lettres et Sciences de Languedoc

a été fondée pour établir un lien permanent entre la capitale et les principales métropoles de pays d'oc. Elle a pour objectifs de sauvegarder les traditions des territoires, des anciens parlers occitans et de favoriser l'essor de ces pays dans tous les domaines : scientifique, littéraire, artistique, économique, social, culturel, etc. Elle attribue des prix et des récompenses aux personnalités qui perpétuent les traditions languedociennes et se révèlent les meilleurs dans leurs activités.

(Source : Académie du Languedoc).

Elle a accueilli, entre autres, Pierre et Dominique Baudis, Philippe Douste-Blazy et Jean-Luc Moudenc.



Une Sainte-Orennaise à l'honneur

Sur proposition de **M. Pascal Mailhos**,
Préfet de la Haute-Garonne, Préfet de la région Occitanie,
**Mme Rachida Aradj a été décorée de la médaille
de la Sécurité Intérieure.**

La cérémonie s'est déroulée à l'Hôtel de la Préfecture, en présence de nombreuses autorités du département et d'amis.

Toutes nos félicitations à Mme Aradj !

Education

Noël à la Maison de la Petite Enfance et dans les écoles

Comme chaque année, Noël a été fêté à la Maison de la Petite Enfance et dans les écoles de la commune

Les tout-petits et les écoliers ont donc pu partager goûters et repas de fête.

Pour la Maison de la Petite Enfance, un spectacle de Noël était proposé aux tout-petits.

Des séances de cinéma, avec un film adapté à chaque âge, étaient offertes aux écoliers des maternelles et élémentaires de la Ville.

Les dotations accordées aux maternelles de la commune facilitent la commande de différents matériels, parmi lesquels les

jouets ne sont pas oubliés, pour le plus grand bonheur de nos petits écoliers qui les ont découverts lors du goûter de Noël.

Le repas de Noël, quant à lui s'est déroulé sur l'ensemble des cantines de la commune, comme toujours avant les vacances de Noël... et avant le passage du Père Noël dans chaque maison.

Info : les menus de la Maison de la Petite Enfance et des écoles sont téléchargeables sur le site internet de la Ville.



La Veille Educative & Le CLAS

Proposé par le Ministère de la Ville dès 2001, ce dispositif permet de **renouveler les modalités d'approche et d'accompagnement des jeunes en difficulté**. Il s'agit avant tout d'instaurer une démarche pertinente et de ne pas alourdir l'éventail de dispositifs déjà existants : la rupture et l'exclusion étaient alors des éléments prioritaires.

Dans le Secondaire, le dispositif du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) sur les deux collèges de la commune : René-Cassin et Jacques-Prévert, existe depuis 2008. Le CLAS contribue à la réussite scolaire des enfants et des jeunes, tout en tentant de redonner un sens aux apprentissages, susciter la motivation. Il reste également un vecteur d'échange à la parentalité : jeunes et familles sont invités sur ces temps de dialogue et d'accompagnement.

En 2012, la Ville de Saint-Orens se dote de la Veille Educative sur le Primaire (maternelle et élémentaire). Il s'agit alors d'identifier les écoliers en difficulté scolaire ou en rupture sociale, l'organisation d'une continuité éducative sur le territoire, dans un cadre méthodique et déontologique établi. Il s'agit également d'instaurer une veille sur le territoire, sur les publics scolaires.

Cette année, la Veille Educative va élargir son périmètre d'action, ceci afin d'avoir une photographie la plus large possible de la

scolarité et par là donc, une analyse avec des réponses, du suivi, mieux adaptés à chaque cas.

Le dispositif fonctionne sur l'instauration de cellules, qui se rassemblent tout au long de l'année scolaire : elles sont animées par une coordinatrice (agent de la Ville) ; sont invités les partenaires professionnels nécessaires à ce bon fonctionnement. Les situations présentées en cellule de veille peuvent être nominatives ou anonymes. Sur l'ensemble des cas, la confidentialité est de rigueur.

Assises de l'Éducation & de la Parentalité

Le souhait de la Ville et de la Direction de l'Éducation est d'élargir le périmètre de ce dispositif : démarrer celui-ci dès la Petite Enfance et aller jusqu'au lycée, permettant ainsi une visibilité large des problématiques existantes sur notre territoire et leur accompagnement.

Un bilan de fin d'année permet à l'ensemble des acteurs concernés d'avoir une vision globale des événements de l'année scolaire écoulée.

Le dispositif de la Veille Educative est financé par la Ville.

Le CLAS est financé par la Ville, le CD31 ainsi que par la CAF. Il est confié à l'Amicale Laïque.

Veille Educative et CLAS sont en relation avec le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), piloté par la Ville.

Veille Éducative & CLAS :
Direction de l'Éducation
Centre Technique Municipal

10, rue du Négoce

Courriel :

veille-educative@mairie-saint-orens.fr

Tél. 05 61 14 88 69

Le Guichet Famille

Les inscriptions scolaires se sont déroulées jusqu'à cet été 2016, pour l'ensemble des écoliers fréquentant les écoles primaires du territoire.

Les agents du Guichet Famille, formés à l'utilisation d'un nouveau logiciel de gestion scolaire, ont procédé à environ 1100 inscriptions sur le Primaire et la Maison de la Petite Enfance. Cette démarche s'est déroulée sereinement, grâce à l'accueil et à l'assistance des agents du service Guichet Famille.

Un espace dédié, au rez-de-chaussée du CTM (Centre Technique Municipal), des bureaux offrant l'option de la confidentialité, un accueil souriant : cet espace est le vôtre, familles, et est à votre entière écoute toute l'année.

Guichet Famille :
Direction de l'Éducation
Centre Technique Municipal
10, rue du Négoce

Courriel :

guichet-famille@mairie-saint-orens.fr

Tél. 05 61 14 88 72

Le mercredi 12 octobre 2016 a eu lieu la dernière session des Assises, conjointement au Forum de l'Emploi, salle du Lauragais, autour du thème Formation et découverte de métiers, en entente avec les établissements du secondaire du territoire. Permettre aux jeunes d'accéder à de l'information concernant leur orientation, sur une rencontre avec des professionnels était l'objectif de cette manifestation, ainsi que de favoriser les échanges entre jeunes et professionnels de différents secteurs du monde du travail et de l'apprentissage. Des mini-conférences leur ont également été proposées sur les sujets suivants : l'apprentissage, la découverte d'un secteur d'activité, l'Espace, la gendarmerie, etc.

Pour faciliter l'accès de quelques 350 jeunes de 3^e des 2 collèges et du lycée à cette manifestation, la Ville avait mis des navettes à leur disposition. C'est ainsi que plus de 300 collégiens et lycéens ont pu approcher différents domaines du monde du travail, de l'apprentissage, de la citoyenneté : Compagnons du Tour de France - Eco Campus, le Greta, Juris Campus et Andil Campus, Fauvel Formation, Ecole Inter-

nationale Tunon, Institut Supérieur Vidal, Toulouse Business School, CFA Régional du BTP, Fédération Nationale des Travaux Publics, les métiers de la Propreté avec INHNI, La Gendarmerie, le Service Civique, par exemple.

Ces échanges se sont révélés riches entre jeunes et professionnels à la satisfaction de l'ensemble des participants.

Bien sûr, la manifestation était placée sous le signe de la sécurité conformément aux directives nationales.

Tous nos remerciements aux établissements scolaires qui ont accepté de jouer le jeu, aux exposants et participants professionnels, ainsi qu'aux agents de la Ville qui ont joué les « guides » pour tous les jeunes, comme aux services de la Police Municipale et de la Gendarmerie pour leur encadrement.

Assises de l'Éducation & de la Parentalité :
Direction de l'Éducation
Centre Technique Municipal

10, rue du Négoce

Courriel :

assiseseducation@mairie-saint-orens.fr

Tél. 05 61 39 54 47

Classe «Ulis» : Prix à Paris...

L'école élémentaire Henri-Puis accueille un dispositif ULIS dans ses murs (ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) ; ces unités constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves en situation de handicap. Elles proposent, en milieu scolaire ordinaire, des possibilités d'apprentissages adaptés à leurs besoins spécifiques.

Dans le cadre d'un des projets de l'Ulis portant sur l'enseignement scientifique, les élèves et l'enseignante ont participé à un concours de la Fondation La Main à la Pâte, sur le thème des catapultes. Ayant remporté le deuxième prix, ils iront le retirer lors de la cérémonie solennelle à Paris, fin janvier 2017. Ce déplacement est possible grâce au financement

de la Ville, de l'Académie des Sciences, de la Maison pour la science de Toulouse (partenaire du projet avec la classe Ulis) et du Crédit Mutuel Enseignants. Toutes nos félicitations aux enfants et adultes ayant travaillé à ce projet et nos remerciements à l'enseignante et à la Maison pour la Science et à Monsieur Bonnefond, pour leur implication auprès des enfants.



Retour sur le forum de l'emploi



Une fructueuse matinée à la 21^e édition du forum de l'emploi cette année.

En partenariat avec la Région Occitanie, Toulouse Métropole, la Maison commune Emploi Formation, le PLIE et Pôle emploi qui s'est particulièrement associé à notre ville cette année, à l'occasion de la semaine de l'emploi en Haute Garonne.

80 exposants étaient présents, avec parmi eux des entreprises en phase de recrutement, des institutions publiques, des écoles et des organismes de formation professionnelle.

Un franc succès pour l'atelier « La clinique du CV » qui a permis à de nombreux demandeurs d'emploi de rédiger sur place ou de peaufiner leur parcours sur papier et ainsi pouvoir repartir avec un CV relooké.

L'atelier « 5 mn pour convaincre » a amené certains visiteurs à découvrir comment prendre confiance en soi et vaincre sa timidité, pour être au top lors d'un entretien d'embauche.

Ce forum a connu un beau succès malgré une fréquentation qui s'est avérée moindre par rapport aux années précédentes ; il a néanmoins pleinement joué son rôle, puisque, aux dires des entreprises présentes, les entretiens ont été bien plus qualitatifs.

Ce type de manifestation permet une meilleure compréhension du marché du travail, car même si notre région est dans ce domaine relativement privilégiée par rapport à beaucoup d'autres, la recherche d'un emploi demeure un sujet majeur. Aider nos concitoyens à trouver un métier est notre préoccupation : celle des élus, des services communaux et notre forum propose, parmi d'autres, une des réponses adaptées à cette prospection.

Le Centre Saint-Benoît

Le samedi 17 décembre, le Père Noël accompagné de lutins et de Mickey, s'est promené au Centre Saint-Benoît. Le Poney Club de la Tuilerie proposait des balades pour les enfants. Colette Crouzeilles, adjointe déléguée à l'économie, accompagnée de Jean-Claude Pionnié, conseiller municipal, sont venus saluer les organisateurs de cette grande journée récréative. Trois commerçants du centre se sont particulièrement investis, Super viandes avec Fred Sucret, la Huerta Catalana avec Olivier Descoins et la boulangerie pâtisserie Authié avec Benjamin Authié.



Dégustation de châtaignes autour de la boîte aux lettres du Père Noël sur le marché de plein vent



Le samedi 17 décembre, le Père Noël s'est aussi rendu sur le marché de plein vent à la rencontre de nombreux enfants qui ont pu déposer leur lettre dans la boîte adéquate. Il a participé également à la distribution de châtaignes grillées, offertes par la Ville, ce qui a régalé petits et grands.

> ILS S'INSTALLENT

Cette rubrique est réservée à l'annonce des entreprises qui viennent de s'installer ou de reprendre une activité dans notre commune depuis moins de 6 mois. Pour y figurer, envoyez vos coordonnées avec votre secteur d'activité et la description de votre entreprise au service Communication : communication@mairie-saint-orens.fr



ANTÉGONE
 Cette société saint-orenaise a été récemment reprise par une nouvelle équipe. Spécialisée dans la production de panneaux muraux, de lettres néons, d'enseignes lumineuses ou de marquage de véhicule, elle s'adresse aux artisans comme aux commerçants.
 6, rue de Partanaïs, Saint-Orens-de-Gameville
 Tél. 05 61 25 44 60



UNE NOUVELLE DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE

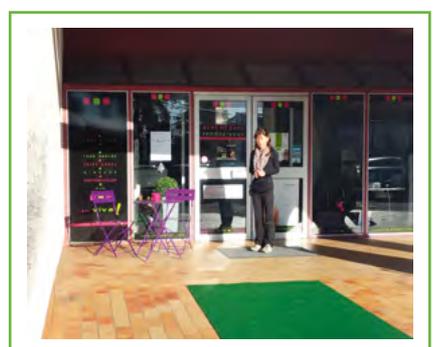
Installée au 5, place du Coustou, Émilie Bagu vous propose une prise en charge personnalisée et adaptée à vos besoins.
 Sa méthode est basée sur un rééquilibrage alimentaire, sans restriction, qui répondra à toutes les demandes (perte de poids, diabète, chirurgies de l'obésité, hypertension, grossesses...).

Courriel : emilie.bagu@gmail.com - Tél. 06 84 34 20 06 - Site : diet-toulouse.fr

BL COIFFURE
 Un concept de salon zen pour s'octroyer un moment de détente et de convivialité.
 Le petit plus de ce salon de coiffure est le ciseau chauffant que Béatrice utilise sur demande. Ce ciseau cautérise les pointes du cheveu et permet une pousse plus rapide, fait disparaître les fourches et donne plus de volume.
 3 rue des Lauriers à l'Orée-du Bois - Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h30 sans interruption et le samedi de 9h à 17h. Tél. 05 62 24 37 38
 Courriel : blcoiffure@hotmail.com




MIKIT
 L'agence de construction de maisons individuelles Mikit vient d'ouvrir ses locaux au 3, rue des Lauriers. Un concept original qui permet d'économiser la main d'œuvre pour les cloisons, l'électricité, l'isolation, etc.
 Plus d'informations au 05 62 26 66 46 ou 06 68 24 87 45. Site : Toulouse-sud.mikit.fr
 Courriel : mikittoulouseud@gmail.com



VIVA ESTHETIC

Le nouveau centre d'Esthétique dynamique et efficace, Viva Esthetic vous accueillent au 3, avenue de Gameville.
 L'institut propose tous soins esthétiques : épilation, soins du visage et du corps, manucure et beauté des pieds, maquillage, UV, amincissement High Tech, photodépilation à la lumière pulsée, soins jeunesse et pose de faux ongles en gel.
 Tel. 06 17 65 56 92 / 05 34 31 04 81

OCCITANIE RH

Dirigé par Caroline Colomina, Occitanie RH, Cabinet de recrutement généraliste auprès des entreprises, vous propose des prestations sur mesure et en totale adéquation avec vos besoins.
 2, Hameau de Cayras, Saint-Orens-de-Gameville
 Tél. 05 81 91 90 40
 Site : www.occitanie-rh.com



La place de la Fraternité : un site dédié à la cohésion sociale

Ainsi que la municipalité s'y était engagée, tous les services regroupant l'action sociale de la Ville sont désormais regroupés sur un site dédié, place de la Fraternité.

L'emploi, le logement ou l'aide sociale se doivent d'être facilement accessibles aux administrés. Auparavant dispersés sur le territoire, ces services sont désormais regroupés au sein du nouveau « Pôle Municipal de Cohésion Sociale », Place de la

Fraternité. La Ville a repris le rez-de-chaussée de l'immeuble d'habitation en le configurant entièrement aux normes d'accueil des publics et notamment, des personnes handicapées.

Ainsi, le Centre communal d'Action Sociale qui se trouvait rue des Chasselas, le service de Relations Entreprises Emploi-PLIE qui était au CTM (Centre Technique Municipal), le service Logement et le personnel de la Direction du Développement durable qui

se trouvaient rue du Négoce se sont installés dans leurs nouveaux bureaux.

Un second bâtiment situé rue des Mûriers regroupera les directions de ces services ainsi que les partenaires associatifs qui tenaient leurs permanences provisoirement au CTM.

Avec l'Espace pour Tous et la Maison des Associations, l'objectif d'offrir aux saint-orennaïses et aux associations un pôle géographique et de services cohérent.



Salle Jean Dieuzaide

Maison des associations

**Pôle Municipal Entreprises,
Environnement Partenaires,**
2, rue des Mûriers

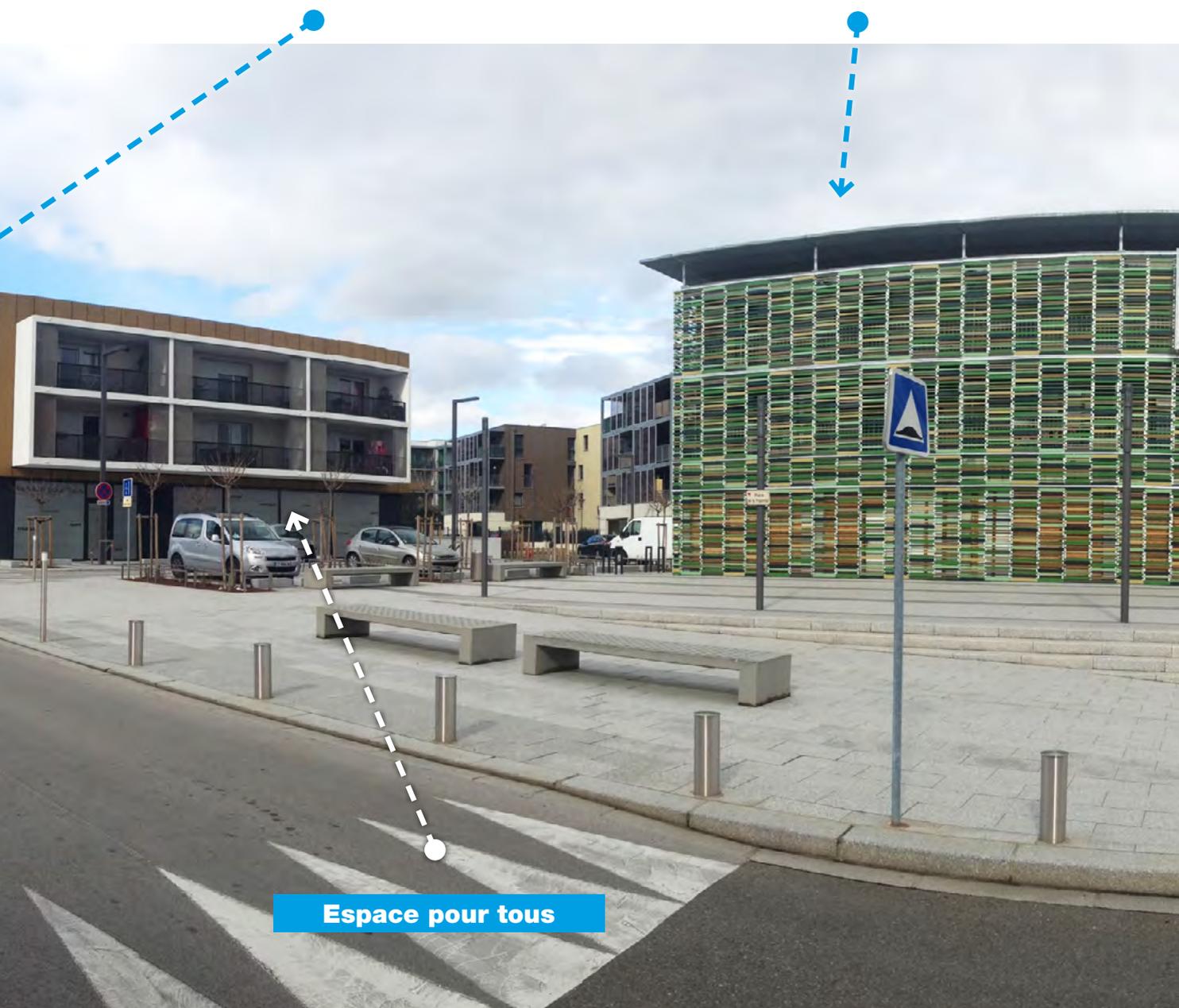
Ce bâtiment réunit le service environnement, le service entreprises ainsi que les partenaires de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

- Service Environnement
- Service Relations entreprises emploi-PLIE
- Permanences des partenaires : ADHAF, ARCEC, CAP Emploi Handipro, Céprière Formation, CLCV, Conciliateur de justice, Mission Locale, Tremplin, UFC Que Choisir

**Pôle Municipal
de Cohésion sociale,**
place de la Fraternité

Principalement consacré à l'accueil, l'information, l'orientation des publics et l'accompagnement individualisé.

- Centre communal d'action sociale (CCAS)
- Emploi
- Logement social
- PLIE (Plan Local d'Insertion à l'Emploi)
- PIJ (Point Information Jeunesse)



Espace pour tous



« Bien vieillir », une conférence de l'ASEPT

Dans le cadre de sa mission de prévention et d'information, le réseau gérontologique de Saint-Orens en partenariat avec l'ASEPT a organisé une conférence publique sur le vieillissement à l'espace Marcaissonne.

Faciliter le quotidien des seniors, créer les conditions d'un environnement sécurisant, apporter une écoute et rassurer notamment à travers une communication adaptée sont les objectifs que se sont fixés Madame le Maire Dominique Faure, Caroline

Colomina, Conseillère Municipale déléguée aux activités des Aînés, au Service à la personne et au Maintien à domicile et Christelle Poirier, Conseillère Municipale déléguée en charge de la Santé référente du réseau gérontologique. Animant cette conférence, le Docteur Martin, gériatre et membre de l'association ASEPT, a informé le public des phénomènes du vieillissement en donnant des clefs pour l'appréhender au mieux.

Dans un deuxième temps, l'ASEPT a abordé le « bien vieillir » avec la présenta-

tion de 2 ateliers de prévention santé qui seront mis en place en février 2017. Afin de les rendre accessibles à tous, la Ville a décidé de prendre en charge pour moitié le coût de ces ateliers.

Si vous souhaitez des informations complémentaires ou vous inscrire, n'hésitez pas à contacter le réseau gérontologique, 2, rue Chasselas 31650 Saint Orens, au 05 61 39 54 06 ou par mail : reseau.gerontologique@mairie-saint-orens.fr avant le 30 janvier.

Lancement du réseau gérontologique

30% des Saint-orennais ont 60 ans et plus ! Consciente de ce phénomène, la municipalité a invité le 4 novembre dernier l'ensemble des partenaires de la santé et du social intervenant sur la commune à découvrir le nouveau service de la ville : le réseau gérontologique local. Une trentaine de professionnels ont été accueillis par Madame le Maire Dominique Faure, Caroline Colomina, Conseillère déléguée en charge du maintien à domicile et Christelle Poirier, Conseillère municipale en charge de la Santé, référente du réseau gérontologique.

Ce fut l'occasion pour chacun d'entre eux, médecins, kinésithérapeutes, pharmaciens, intervenants à domicile, membres du réseau MAIA, Conseil Départemental, associations, de s'exprimer et de partager constats et réflexions afin d'améliorer la prise en charge de la personne âgée à domicile.

Ce groupe conduit par Magali Jouanne, Animatrice du réseau gérontologique et Muriel Borries Chargée de mission à l'Innovation sociale, se retrouvera début 2017 pour poursuivre les actions engagées au services des personnes âgées au travers du réseau gérontologique.



Des colis de Noël pour nos Aînés

L'opération colis de Noël 2016 s'achèvera mi-janvier 2017. Pour cette deuxième édition, une partie de nos aînés s'est retrouvée le 7 décembre autour d'un goûter festif aux saveurs de thé dansant. Puis, pour les moins valides, l'ensemble des conseillers municipaux s'est mobilisé autour de Caroline Colomina, Conseillère municipale déléguée en charge de ce projet et de Muriel Bories, Chargée de mission Innovation sociale, afin d'apporter ces colis aux domiciles des plus fragiles. Au final, 600 colis ont été distribués aux seniors âgés de 80 ans. Ce fut également l'occasion pour la municipalité de souhaiter de bonnes fêtes aux résidents des EHPAD de Labouilhe et Rambam en leur offrant également un colis adapté à leur vie en établissement.



Des visites pour rompre l'isolement

Dans sa volonté de favoriser les rencontres intergénérationnelles, le réseau gérontologique de Saint-Orens a mandaté 8 jeunes en service civique pour mettre en place des visites de courtoisie au domicile de nos aînés isolés. Le principe est simple : le réseau gérontologique les met en contact avec les personnes concernées pour ensuite leur rendre visite régulièrement, à raison d'une heure ou deux chaque semaine. Une initiative de la Ville en partenariat avec l'association nationale Unis-Cités destinée à rompre l'isolement.



Ces jeunes font également d'autres actions civiques. Ainsi, à la Maison de retraite Labouilhe, ils ont participé à un chantier d'embellissement des grilles qui entourent le parc.

Le Réseau gérontologique peut, sur simple demande, agir pour une personne âgée qui trouve le temps un peu trop long chez elle.

Contactez le réseau gérontologique,
2 rue Chasselas 31650 Saint-Orens,
au 05 61 39 54 06 ou part mail :
reseau.gerontologique@mairie-saint-orens.fr.

Association Festival livre jeunesse

Même pas peur des livres !

Tel est le titre de l'affiche de la nouvelle édition du **Festival du Livre de Jeunesse** qui ouvre ses portes au lycée Pierre-Paul-Riquet, le samedi 28 et dimanche 29 janvier 2017.

Cette 15^e édition se propose de conjurer nos craintes par la littérature jeunesse. Vaste programme qui va se traduire notamment par la rencontre du public avec de très nombreux auteurs et d'illustrateurs.

Une journée scolaire

Les jeunes sont particulièrement choyés puisqu'une journée entière leur est consacrée le 27 janvier avec des rencontres au lycée mais aussi à la Médiathèque municipale. L'association du Festival livre jeunesse a même décidé d'offrir aux classes invitées, 2 livres des auteurs que les élèves rencontreront.

Une journée professionnelle

Le Festival propose également un temps de formation et de réflexion aux professionnels du livre, de la culture, de la petite enfance autour d'un thème d'actualité dans la littérature jeunesse.

Avec Joëlle Turin, critique et formatrice en littérature de jeunesse et plus particulièrement dans le domaine de l'album, en lien avec le développement psychique du jeune enfant. Annie Agopian, auteur jeunesse, Alain Serres, auteur et éditeur Rue du Monde Zaü, illustrateur jeunesse.

Deux journées grand public

Samedi 28 et dimanche 29 janvier, à partir de 10h, les portes du Festival s'ouvrent au grand public avec de nombreuses animations, des rencontres, des concours, des prix et des récompenses.

Plus de 30 auteurs et illustrateurs seront présents. En partenariat avec le festival, la Librairie de la Renaissance propose un espace jeunesse doté de 30 000 livres représentant plus de 200 éditeurs.

De nombreux ateliers d'initiation seront proposés gratuitement avec des spectacles et des animations.

A ne pas manquer, le Prix des Enfants du Livre 2017 attribué à l'auteur de leur choix, le Prix Ados et le prix du jeu-concours d'affiches.

Une manifestation d'une très grande richesse à ne surtout pas manquer.

Samedi 28 et dimanche 29 janvier 2017, de 10 h à 19 h 30, lycée Pierre-Paul Riquet.

Plus d'informations auprès de l'association du Festival du Livre de Jeunesse.

Site : festival-livre-jeunesse.fr/2017

Samedi 3 septembre de 14 h à 18 h - Salle du Lauragais.



Médiathèque de Saint-Orens de Gameville un nouveau chapitre pour la bibliothèque

La bibliothèque municipale devient Médiathèque, elle se renouvelle pour mieux vous servir. De nouveaux services, de nouveaux supports viennent progressivement compléter notre offre documentaire et diversifier nos médias

Depuis plusieurs mois déjà, grâce au wifi, un accès à Internet est disponible dans tous les espaces de la Médiathèque. La connexion est gratuite. Le service est public et ouvert à tous, il n'est pas nécessaire d'être inscrit pour en bénéficier. Prochainement, le site dédié sera mis en ligne, regroupant l'ensemble des services et des contenus : informations pratiques, accès à distance de votre compte lecteur permettant notamment les réservations et les prolongations depuis votre domicile,

recherche dans le catalogue, programme des animations, etc.

De plus, en début d'année, des tablettes seront à votre disposition pour une consultation sur place.

Les adhérents pourront également emprunter des liseuses pour lire des livres numériques chez eux.

Des travaux d'accessibilité, avec une entrée en façade d'Altigone, viendront compléter le réaménagement des espaces qui a eu lieu durant l'été dernier.

Rendez-vous de la Médiathèque au festival du livre

Retrouvez l'espace lecture de la Médiathèque au Festival du livre de jeunesse

Les P'tits reporters du livre samedi 28 janvier de 9h30 à 16h30

Vous avez entre 11 et 15 ans et rêvez de devenir journaliste, inscrivez-vous aux P'tits

Reporters et approchez les coulisses du Festival (animé par René Grando, journaliste professionnel et Pascale Bon, bibliothécaire jeunesse).

Sur inscription à la Médiathèque jusqu'au 25 janvier - nombre de places limité.

Remise du Prix des Ados samedi 28 janvier à 15h30

animée par les jeunes du Prix Ados et Brice Torrecillas (en partenariat avec les CDI des collèges René-Cassin et Jacques-Prévert, le service Jeunesse et la MAES 31).

Découverte des instruments de musique

samedi 21 janvier de 10 à 12h à
l'Ecole de Musique

Trois professeurs vous accueilleront en ce mois de janvier, le samedi 21 de 10 à 12h à l'Ecole de Musique. Vous pourrez voir, écouter, essayer lors d'une première approche très rapide : la guitare avec Robb Storar, le violon avec Jean Hubert, le saxophone, avec Alain Lopez. Ces deux heures seront divisées en trois temps : un moment d'explication sur l'instrument, un temps d'essai et un temps d'écoute surprise. Le temps de découverte est ouvert à tous, adultes, enfants. Entrée libre et sans inscription. **Renseignements : Ecole Municipale de musique 05 61 39 13 34**

Des animations pour les tout-petits !

L'ensemble des structures de la Petite enfance de la Ville (Multi-accueil, Service accueil familial, Relais assistants maternels, Lieu Accueil Enfant Parent, micro-crèche Babycocinelle) vous invitent le samedi 28 janvier à partager :

de 10h à 12h,

- Bibliothèque éphémère
- Atelier enfants/parents : « jouer à se faire peur... »
- Se faire peur avec les ombres chinoises (conte)
- « et si le kamishibai me faisait peur »

de 14h30 à 15h15

Joëlle Turin traitera de « ces livres qui font grandir les enfants »... pour dépasser les peurs. Un moment d'échanges avec les parents. Par ailleurs, la Compagnie En Filigrane propose Livre sourire entre conte, animation et spectacle pour découvrir autrement le livre.

Séances 15h30 et 16h15

Renseignements, conditions et tarifs sur www.festival-livre-jeunesse.fr

Voyage d'hiver, de Bottesini à Chostakovitch, par les professeurs de l'école de musique

De courts moments en duos, trios, jusqu'à une célèbre valse de Chostakovitch, qui réunira la presque totalité des professeurs de l'école de musique.

Nous proposerons aux petits et aux grands ce moment de divertissement en toute fin d'après-midi, instant de concert, de découverte de répertoire et d'artistes, mais aussi de rencontre entre public et musiciens.

Concert des professeurs de l'école municipale de musique.

**Mercredi 1^{er} février à 18h,
Espace Altigone.
Durée 1h30**





Robert Daros :

« *On doit se retrousser les manches !* »

~~~~~

## L'entraîneur des Seniors A du Saint-Orens Football Club estime que ses joueurs ont la capacité de mieux faire.

**A**près une saison 2015-2016 excitante, harassante et qui nous a laissé beaucoup de regrets, le début de cette nouvelle saison 2016-2017 s'est bien passé avec un bon niveau de présence. Les premiers matches de préparation furent bons dans l'ensemble, la reprise de la compétition en Championnat ainsi que la Coupe de France ont donné de bonnes indications, quant à la qualité de notre groupe.

Maintenant ce qui a été fait me paraît insuffisant, surtout en tenant compte de la qualité de notre jeu largement en dessous de ce que nous pouvions produire la saison précédente. Donc, si l'on veut ne pas nourrir de regrets encore une fois, chacun doit se retrousser les manches pour progresser encore. Pour être premier, il faut beaucoup s'investir, et pour rester premier, il faut encore plus donner. »

### Agenda des rencontres Janvier/Février 2017

- Samedi 14 Janvier 2017 à 20h : match à St Affrique
- Samedi 21 Janvier 2017 à 20h : reçoit Druelle
- Samedi 04 Février 2017 à 20h : match à Mazamet
- Samedi 25 Février 2017 à 20h : reçoit Castres

### Réaction de Robert DAROS - entraîneur des Seniors A du St-Orens FC :

« Ceci s'est confirmé match après match et si notre équipe nous semble être loin de ses capacités, le groupe est très solide et composé de joueurs de qualité. Le contenu de nos matches reste insuffisant à mon sens, mais les résultats positifs se sont enchaînés tant en Coupe qu'en Championnat, certes aidés par des tirages de Coupes favorable. Le bilan de notre première partie de saison est très positif avec 16 matches joués : 13 victoires, 1 défaite (contre Balma - CFA) et 2 nuls.



## Retour sur les Talents Sportifs



**Le samedi 26 novembre a eu lieu la 2<sup>e</sup> édition de la soirée des Talents sportifs qui valorise les acteurs sportifs du territoire.** Cette soirée s'est déroulée à Altigone à partir de 18h.

**L**e tissu associatif de la ville de Saint-Orens est très riche et dynamique. La municipalité a souhaité, en collaboration avec la Commission Extra-Municipale du Sport, sous la présidence d'André Puis, Conseiller délégué en charge du sport mettre en avant les talents sportifs jeunes et moins jeunes mais aussi les bénévoles, les encadrants, les arbitres qui prônent les valeurs positives du sport comme le respect, la rigueur, l'humilité, la solidarité. Ce soir-là étaient réunies 17 associations sportives (vélo-club, football, squash, Tennis de Table, Savate Boxe Française, Roller skating, Badminton, Basketball, Poney club des Tuilleries, Judo club, Pied d'escal, Rugby XV, Tennis club, Volleyball, Pétanque, Nautic club de l'Hers, Gymnastique Rythmique) pour voir 170 talents mis en valeur.

La salle bien remplie, près de 390 personnes, a eu la chance de découvrir la marraine de la soirée en la personne de Marion

Clignet, multi-médaillée lors des championnats du monde et des jeux olympiques de vélo sur route et sur piste. Cette championne se bat désormais pour améliorer la vie des personnes épileptiques et prouve que la volonté peut amener à se dépasser. Une belle leçon de vie donnée lors de sa présentation.

André Puis accompagné du maître de cérémonie Claude Deraisin, ancien adjoint aux sports de la ville et président de la retraite sportive de Saint-Orens et les artistes de l'association « Culture en mouvement » ont co-animé la cérémonie.

De nombreux élus étaient également présents dont David Renvazé qui a pu récompenser le tennis pour son engagement dans le tournoi Handi-Tennis.

L'ambiance était joyeuse, conviviale et une photo finale a immortalisé cette belle soirée en présence de tous les récompensés, des présidents et bien sûr de Madame le Maire.

## Labellisation de l'Ecole de Rugby, une démarche qualité de la FFR\*



**C'**est une démarche "qualité" qui a trait à l'organisation et l'optimisation du fonctionnement que le club a initiée en faveur de l'ECOLE de RUGBY :

- Gestion des ressources humaines, éducateurs, dirigeants
- Formation des éducateurs
- Arbitrage
- Logistique
- Sécurité, santé, éthique
- Formation du joueur, éducation, projet pédagogique
- Développement, milieu scolaire, cohésion sociale, nouvelles pratiques...
- Organigramme fonctionnel

Les clubs dits labellisés sont autorisés à organiser des tournois privés, sans démarche ou certification mais pas de tournoi de clubs. C'est un engagement fort de la part du Président. Le dossier est dans les mains de la commission technique du CD31, pour finaliser cette démarche. Déjà considéré en cours de

labellisation, le Club de Rugby peut s'octroyer le droit d'organiser des tournois. Un travail important mené par des équipes de bénévoles et les dirigeants du club depuis quelques années.

Dans le cadre de son développement, l'Ecole de Rugby intervient dans le milieu péri-scolaire, au sein des écoles communales. Il est à souligner qu'au-delà de l'intérêt direct que représente cette démarche pour le Club et le Rugby, en terme de ressources, c'est une démarche Citoyenne qui est amorcée, en véhiculant les valeurs reconnues du Sport : lien social, mixité, respect, partage. C'est avec l'ensemble des acteurs concernés de notre Ville que doit être imaginée une solution qui rendra pérenne cette action si importante dans nos cités, villages, villes, milieu rural, dans le cadre de la politique de la ville, la cohésion sociale, l'aménagement des rythmes scolaires.

\*Fédération Française de Rugby



## La retraite en musique

**Les animations en maison de retraite occupent un rôle important dans le quotidien de la personne âgée et dans le projet de vie des résidents, et notamment les animations musicales. Au départ « simple passe-temps », des activités musicales deviennent une réelle thérapie !**

Tous les mardis après-midi grâce à l'Association des Amis de la Maison de Retraite qui finance ces prestations, l'EHPAD Labouilhe accueille des professionnels et amateurs de la chanson (chorale, duo de chanteurs...), des danseuses folkloriques, des musiciens de tout genre (accordéon, orchestre, percussion...). Les styles sont différents chaque semaine, de la musique africaine et ses percussions, aux chansons « guitare-voix » en passant par l'orchestre et ses saxophones...dans un but de contenter un maximum de résidents de l'EHPAD !

Ces moments ont pour but de divertir les résidents en partageant des moments de plaisir autour de chants d'hier et aujourd'hui, en se remémorant les airs connus d'antan, en permettant à la personne âgée de partager un moment convivial et festif avec sa famille, les autres résidents de la maison de retraite et les bénévoles. Maintenir des liens sociaux, renforcer la cohésion sociale sont des points importants en EHPAD.

Grâce au soutien du groupe de bénévoles de l'AAMR qui épaulé l'animatrice dans ces instants, la majorité des résidents de la maison de retraite participe aux animations musicales du mardi et cha-

cun s'y retrouve pour chanter et danser ! La musique est alors un vecteur de communication (verbal ou corporel) très intéressant et en particulier pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, souvent isolées en raison de la perte de leurs capacités cognitives.



# Des sciences humaines à la laïcité



**André GERBAULT**

Expert Mécanique Spatiale Opérationnelle  
Centre d'Orbitographie Opérationnelle du CNES

**L**es sciences humaines et sociales sont un ensemble de disciplines qui permettent l'étude des divers aspects de la vie de l'homme en dehors de tout problème lié à la médecine. Cette étude peut être conduite au niveau intellectuel et on s'intéresse alors à la psychologique. Si elle est conduite au niveau du comportement de l'homme en société ce sera plutôt vers la sociologie que nos recherches s'articuleront.

On a souvent opposé les sciences expérimentales aux sciences humaines car les investigations de ces dernières portent essentiellement sur l'analyse des réactions humaines dans un milieu naturel ou sociétal donné. De nombreux débats ont opposé les tenants des sciences expérimentales considérées comme plus exactes à ceux qui se réfèrent aux sciences humaines estimées comme manquant d'objectivité, comme étant plus aléatoires. Pourtant ces dernières se réfèrent à des principes très stricts et en particulier la neutralité philosophique et morale. Tous les pré-supposés qui ne s'appuient que sur des approches virtuelles n'ont guère de valeurs aux yeux des chercheurs.

Le concept de laïcité s'inscrit totalement dans une démarche sociologique qui se réfère autant aux dogmes des différentes religions qu'à la place des athées ou non croyant dans notre société. C'est dans cet esprit que j'ai animé le 9 décembre dernier une soirée débat sur la laïcité dans les locaux de la médiathèque municipale de Saint-Orens.

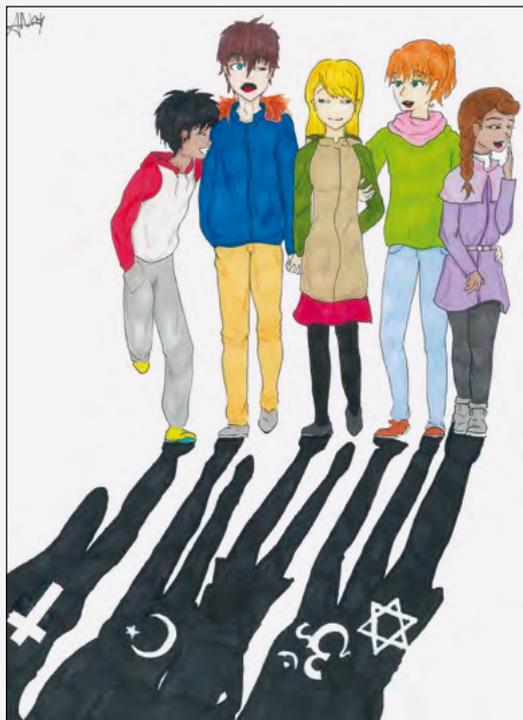
Je ne suis qu'un modeste adepte d'une sociologie participative, mais nourri dans mes études par quelques penseurs des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles comme Kant, Levi Strauss, Durkheim, Baudelot ou Establot. J'essaie autant que faire se peut, d'apporter à tous ceux qui sont intéressés par ce sujet, le plus possible de données historiques et culturelles qui permettent sinon d'expliquer, tout au moins de mieux analyser l'origine des problèmes sociaux et relationnels que l'on rencontre en ce moment. Chacun construit sa représentation des

difficultés relationnelles qui gênent le fonctionnement de l'école, des entreprises, des hôpitaux ou des prisons, mais aussi de la famille ou de la société dans les rapports homme/femme.

Il s'agit, avant tout de mieux analyser et sans doute aussi de mieux comprendre l'impact de la dimension sociale, voire sociétale sur les éléments qui constituent notre vie en tant qu'individu isolé ainsi que celle où nous sommes intimement liés aux autres. Les représentations que nous créons ou

subissons constituent ou construisent notre façon de penser. De même nos comportements par rapport aux autres modifient notre manière d'agir suivant les circonstances.

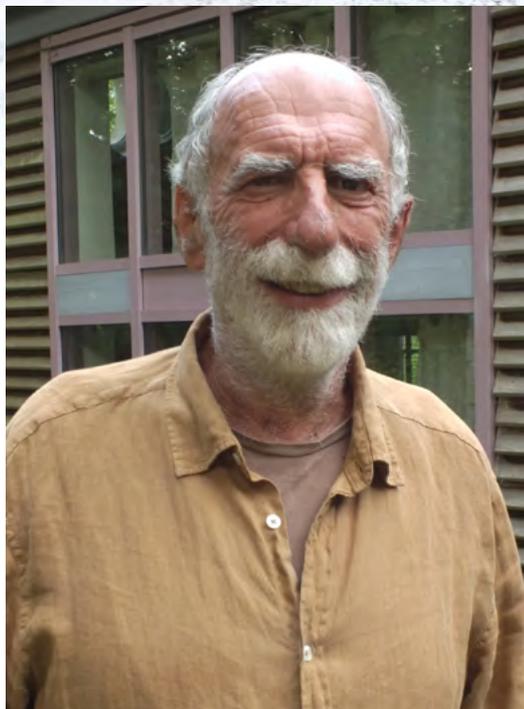
La laïcité est un de ces éléments qui vont permettre ou non le « vivre ensemble » des personnes d'ethnies, de religions mais aussi de cultures différentes. Les sciences humaines sont le moyen le plus élaboré d'aborder tous ces problèmes relationnels sans « a priori ».



Dessin de  
Mlle Ana MENDEZ  
(15 ans)  
2<sup>e</sup> Prix du Civisme  
pour la Jeunesse 2016  
de l'Association  
Nationale des  
Membres de l'ONM

# Zaü s'expose

pour les 20 ans des éditions Rue du Monde  
du 9 au 11 février 2017



L'artiste livre ici un somptueux bestiaire réalisé à l'encre de Chine. En quelques traits de pinceau noir, rehaussés de lavis rouge, ocre ou brun, Zaü nous transporte avec talent au cœur du règne animal.

Pour atteindre cette justesse de trait et de mouvement, il a passé de longues heures dans des parcs animaliers, à observer les postures, les déplacements, les regards... Une plongée animale aux confins de notre humanité.

A l'occasion du Festival du livre de jeunesse Midi-Pyrénées et du 20<sup>e</sup> anniversaire des éditions Rue du Monde, la Médiathèque de Saint-Orens de Gameville et Altigone s'associent pour proposer une exposition de l'auteur-illustrateur emblématique Zaü.

Du 9 au 11 février  
à la Médiathèque municipale  
et du 24 janvier au 11 février  
à Altigone  
Espace culturel Altigone,  
place Jean-Bellières,  
31650 Saint-Orens.  
Vernissage  
le mercredi 25 janvier  
à 18 h 30. Entrée gratuite.

## Atelier d'illustrations avec Zaü - Réalisation d'une fresque avec Zaü

L'artiste Zaü vous fera découvrir l'une de ses techniques phares : l'encre de Chine.

De son vrai nom André Langevin, Zaü, auteur illustrateur est né à Rennes le 25 avril 1943. Après des cours d'arts graphiques à l'école Estienne à Paris, il publie chez différents éditeurs, Nathan, Syros, Épigones, Casterman, Lo Païs. Très attentif à la différence, au respect de l'autre, il puise son inspiration dans ses nombreux voyages. (En partenariat avec les éditions Rue du Monde).

**Tout public à partir de 8 ans - Sur inscription à la Médiathèque**  
Mercredi 25 janvier à 16 h Hall d'Altigone

**L'atelier sera suivi du vernissage de l'exposition à 18 h 30**



## Histoire de la musique, de Pythagore aux Rolling Stones

L'association ALCA présente une conférence d'Alain Roumigières sur l'histoire de la musique.

Dans la Grèce antique, Pythagore et sa passion pour les mathématiques montrera que les notes de musique ne sont pas le fruit du hasard. Ses travaux seront, en Occident, le point de départ d'une révolution artistique majeure. Après lui, en 2500 ans, tout ira très vite : les chants grégoriens, Bach, Mozart, Beethoven, Chopin, les Beatles, les Rolling Stones et nous voici au 21<sup>e</sup> siècle.

**Conférence donnée par M. Alain Roumigières, le 12 janvier 2017 à 14 h 30 à l'Espace Marcaissonne.**

Histoire de la musique,  
de Pythagore aux Rolling Stones.



## Conférence sur Cézanne en Provence Les sites cézanniens

L'association AVF présente une conférence d'Odile Ferrandon sur Cézanne, considéré comme un peintre majeur de l'histoire de l'art, par son œuvre immense et tout à fait singulière en son temps et qui a ouvert la voie aux grands courants picturaux du XX<sup>e</sup> siècle. Sa particularité est d'avoir enraciné son œuvre dans son pays natal, le pays d'Aix, et d'avoir, malgré cette particularité ou grâce à elle, créé une œuvre à la fois exceptionnelle et universelle, ce qui est unique dans l'histoire de l'art, au point que Denis Coutagne qui fut conservateur en chef du Musée GRANET d'Aix, a écrit : « Cézanne ne pouvait exister sans la Provence et la Provence ne peut plus être reconnue sans Cézanne »

Les grands sites cézanniens mettent en lumière les liens profonds qui existent entre l'artiste, son œuvre et son pays natal, la Provence, et le rôle essentiel joué par cette dernière dans l'évolution de son art et la réalisation de son œuvre au tournant de la modernité.

**Mardi 24 janvier à 14h, espace Marcaissonne, bd du Libre Echange Tél AVF 09 54 91 09 97**

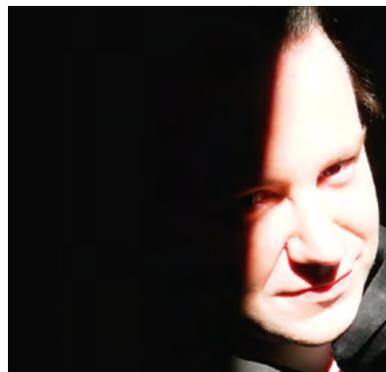


## Café Littéraire sur *La Peur*

Regards croisés d'une psychiatre Carole Fabre-Candébat et d'un auteur Maxime Lachaud.

La peur nous colle à la peau, nous envahit parfois, impossible à maîtriser. Paradoxale, elle approfondit aussi notre sensation d'exister : dès les premiers instants, pas à pas, nous devons la surmonter, jusqu'à la fin... Peur de l'avenir, de la maladie, du chômage, des ténèbres, de la mort... « Il n'est pas de passion plus contagieuse comme celle de la peur » selon Montaigne.

**Rencontre animée par Brice Torrecillas. Jeudi 26 janvier à 19 h à la Médiathèque**



## Conférence sur *La Mongolie*

L'association AVF présente une conférence de Geneviève et Francis Faurès sur une Mongolie insolite... des Chamanes de la Taïga... aux Jardiniers du désert de Gobi... « La Mongolie à travers la poésie de ses steppes et ses collines verdoyantes, la surprenante taïga aux couleurs d'automne et l'immensité du désert de Gobi exceptionnellement fleuri, offre à tous les voyageurs qui lui consacrent un peu de leur temps des raisons de s'émerveiller sur la beauté de la nature.

Et que dire de l'hospitalité et de l'amitié que les Mongols offrent aux voyageurs qui se donnent le temps de partager leur quotidien. Nous garderons toujours en nous la merveilleuse fraternité que nous avons partagée au cœur de la forêt avec Enketuya la chamane Tsaatan.

De grands espaces, de l'amitié, de la spiritualité... Voilà tout ce que la Mongolie nous a offert et que nous nous proposons de partager avec vous. »

**Vendredi 24 février à 14 h, espace Marcaissonne, boulevard du Libre Echange Tél. : AVF 09 54 91 09 97**



# Altigone

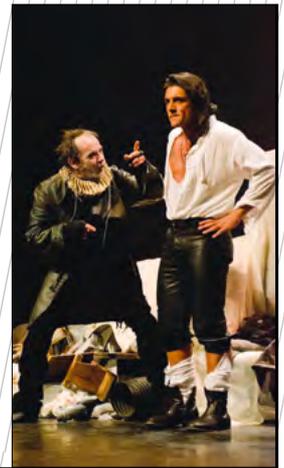
Programmation janvier/février 2017

## SPECTACLES

- **Samedi 7 janvier à 21h : théâtre**  
LES FOURBERIES DE SCAPIN
- **Samedi 14 janvier à 21h : théâtre**  
L'AVARE
- **Samedi 21 janvier à 21h : théâtre**  
LE MALADE IMAGINAIRE
- **Vendredi 27 janvier à 21h : musique**  
U2 TRIBUTE SHOW – Zen Garden
- **Samedi 4 février à 21h : théâtre**  
LES CAVALIERS  
*D'après Joseph Kessel - mise en scène d'Eric Bouvron. Molière 2016 :  
Meilleur Spectacle du Théâtre Privé*
- **Vendredi 24 février à 21h :**  
*conférence/performance*  
BERNARD PIVOT  
*Au secours ! Les mots m'ont mangé*

## EXPOSITIONS

- **Du 5 au 30 janvier :**  
*Salon d'Hiver de la Ville de Saint-Orens*  
Vernissage le mercredi 6 janvier à 18 h 30
- **Du 24 janvier au 11 février**  
ZAÛ - ILLUSTRATEUR  
Vernissage le mercredi 25 janvier à 18 h 30



## Mem'Orens événements

### JANVIER

#### LOTO DU CLUB DE BADMINTON

**Samedi 7** - 20 h 30  
Salle du Lauragais

#### LOTO DU CLUB DES AÎNÉS

**Dimanche 8** - 15 h  
Club des Aînés

#### CONFÉRENCE ALCA : HISTOIRE DE LA MUSIQUE DE PYTHAGORE AUX ROLLING STONES

**Judi 12** - 14 h 30  
Espace Marcaissonne

#### OUVERTURE DE LA MAISON DE PROJET

**Samedi 14** - 11h  
Devant l'école maternelle Henri-Puis

#### LOTO DU SECOURS POPULAIRE

**Dimanche 15** - 14 h  
Château Catala

#### CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES VŒUX À LA POPULATION

**Mardi 17** - 18h30  
Salle du Lauragais

#### CONFÉRENCE AVF : CEZANNE ET LA PROVENCE

**Mardi 24** - 14 h  
Espace Marcaissonne

#### CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES VŒUX AUX ASSOCIATIONS

**Vendredi 27** - 18h30  
Château Catala

#### FESTIVAL DU LIVRE DE JEUNESSE

**Samedi 28 et dimanche 29**  
Gymnase Riquet

#### LOTO ADIM

**Dimanche 29** - 15 h  
Salle du Lauragais

### FÉVRIER

#### RÉUNION PUBLIQUE - PLDU

**Mercredi 1<sup>er</sup>** - 20 h 30  
Espace Marcaissonne

#### LOTO CLUB DES AÎNÉS

**Dimanche 5** - 15 h  
Club des Aînés

#### CONFÉRENCE AVF : LES TSATANS DE MONGOLIE

**Vendredi 24** - à 14h  
Espace Marcaissonne

#### LOTO ADIM

**Dimanche 26** - 15 h  
Salle du Lauragais

## P'tits nouveaux



- **Noé GLAUDES**  
né le 30 mars 2016
- **Liam ZAOUCHE**  
né le 15 septembre 2016
- **Rose DUCLOS**  
née le 22 septembre 2016
- **Clément MONTOYA GAILHARD**  
né le 23 septembre 2016
- **Robin BAT DUSSARRAT**  
né le 28 septembre 2016
- **Léo PIECZARA**  
né le 30 septembre 2016
- **Milan SAVARY**  
né le 6 octobre 2016
- **Matthieu BARRACO**  
né le 8 octobre 2016
- **Charles PAIR**  
né le 13 octobre 2016
- **Adame EL M'ZAKAR**  
né le 21 octobre 2016
- **Louca HENAULT**  
né le 30 octobre 2016
- **Gabriel LOUSTAU**  
né le 3 novembre 2016
- **Léo DELANOY**  
né le 5 novembre 2016
- **Lubin NOUVELLON**  
né le 5 novembre 2016
- **Antoine ROUQUETTE**  
né le 8 novembre 2016

## Médiathèque municipale

Espace Altigone, place Jean Bellières,  
Saint-Orens de Gameville  
Tél. : 05 61 39 27 39

### PETITES HISTOIRES DE CLAIRE

**Mercredi 18 janvier**

**Mercredi 22 février**

Claire raconte à 10 h 30 pour les enfants de 18 mois à 4 ans. Sur inscription - nombre de places limité.

### ÉCHAPPÉE LECTURE

**Tous les samedis à 10 h 30**

Les lectrices de l'association Lire et Faire Lire lisent aux enfants qui le souhaitent. Plaisir de lire, plaisir de partager, venez les écouter, pas d'inscription nécessaire. Renseignements à la bibliothèque.

### PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER :

La Médiathèque reste ouverte aux heures habituelles.

### ÉCHAPPÉE LECTURE

**Mercredi 15 février à 11 h**  
Retrouvez les lectrices de Lire et Faire Lire (Entrée libre)

### ATELIER PLIAGE

« le livre sous toutes ses formes »  
Hérisson, petite hutte, fleur, le livre se plie à toutes vos exigences si vous savez vous y prendre. Réalisez vos plus beaux plisages et emportez-les chez vous. Tout public - Entrée libre  
Date à déterminer - Renseignements à la Médiathèque



## Espace pour tous

### CLAC

Le CLAC, c'est le Centre de Loisirs Associé au Collège René-Cassin qui concerne uniquement les collégiens de cet établissement. Il propose des temps éducatifs et d'épanouissement de l'enfant à travers de multiples activités de loisirs, ludiques et sportives.

Un atelier de conception d'un dessin animé 2D sera mis en place de janvier à avril tous les mardis durant la pause méridienne.

Tarif adhésion : 5€

### Pendant les vacances d'hiver

Dans le cadre du Sport'Orens, des activités seront proposées du 6 au 10 février.

Par ailleurs, un mini séjour pour les 8-12 ans sera organisé du 13 au 15 février 2017. Au programme : une journée ski à Campan dans les Hautes-Pyrénées.

Inscription au guichet famille à partir du 16 janvier. Tarif en fonction du quotient familial.

Renseignement au service SAVA, Espace pour Tous au 05 61 39 54 35/05 61 39 54 43

Espace pour tous : 2 rue des Mûriers - 31650 Saint-Orens de Gameville  
05.61.39.54.03 / 06.66.22.64.78

## Accueil AVF

Une belle soirée d'accueil des nouveaux arrivants organisée par les AVF de Saint-Orens. A comme « Accueil » car, oui, les AVF de Saint-Orens savent très bien accueillir. Félicitations à tous leurs bénévoles et à leur Président Alain Séraudie. Jeudi 17 novembre 2016 au Château Catala.



**Cérémonie d'accueil des nouveaux Saint-Orennais par la municipalité**  
Jeudi 17 novembre 2016 à la salle du conseil municipal



**Rencontre avec les commerçants de la Ville**  
Mercredi 7 décembre 2016



## Collecte de la Banque alimentaire

Le 25 et 26 novembre la Banque alimentaire a organisé sa traditionnelle collecte dans les grandes surfaces et magasins de la Ville. En présence du Directeur de la SPAR, du Vice-Président du CCAS, Anicet Kounougous, de l'équipe du CCAS de Saint-Orens et des bénévoles de la Banque alimentaire.



## Le week-end de tous les Talents

Le 25, 26 et 27 novembre, la Ville de Saint-Orens déborde de Talents ! Les Talents du Quotidien à l'Espace Pour Tous, les Talents artistiques et du sport à l'espace Altigone avec la présence de Marion Clignet, médaillée olympique et au championnat du monde de vélo.



## Concert Pelegrinus

Ensemble de musique baroque et contemporaine, Antiphonia, a fait voyager le public sur les chemins de Compostelle, le dimanche 20 novembre dernier à l'église de Saint-Orens.

## Majorité municipale

Les deux derniers mois de l'année sont traditionnellement consacrés au vote du budget que précède le débat d'orientation budgétaire. Cette année ces deux moments sont reportés au début 2017 afin de tenir compte du résultat du Compte administratif 2016 et des décisions concernant les subventions attendues.

L'exercice 2015 avait laissé dans les caisses de la commune un excédent de près de 500.000 euros. Nous devons continuer à être rigoureux dans la gestion de nos finances. L'important est que les engagements pris soient tenus, en particulier la stabilité de notre fiscalité, et que l'essentiel soit préservé.

Redisons-le encore une fois : aucune augmentation d'impôts locaux à Saint-Orens n'est prévue au cours de ce mandat.

Quant à l'essentiel nous le connaissons : le dynamisme de notre collectivité, l'ambition de nos projets d'aménagement urbain, la richesse de notre vie culturelle et associative, la qualité de notre « vivre ensemble » et de nos relations intergénérationnelles.

2017 verra la concrétisation des premières réalisations municipales. La nouvelle salle polyvalente, en cours de construction derrière l'école Henri Puis, sera achevée avant la fin de l'année. Cet achèvement entraînera la destruction du « Club des Aînés »

transformé en aire de stationnement. Les études et la concertation concernant le projet « Cœur de ville » se poursuivront pour un début des travaux en septembre 2018.

Quant à la « Maison des Arts Martiaux », désormais dotée d'une couverture photovoltaïque, ses études se continueront pour un début des travaux en 2018, dans un quartier remodelé par l'élargissement d'une partie du chemin des Tuileries et l'ouverture directe de la future « Jonction Est » sur la rocade.

2017 verra aussi, pour le printemps, la mise en place de la vingtaine de caméras de notre vidéoprotection.

2017 verra, enfin, la mise en oeuvre de notre PLDU (Plan Local de Déplacement Urbain) fondé sur des enjeux et des axes forts : la réduction de notre trafic automobile, le développement d'une véritable culture des modes actifs (vélo et marche à pied), l'organisation de notre stationnement, le renforcement de l'attractivité de nos transports collectifs.

Ainsi le terminus de « Lineo 7 », successeur de l'actuelle ligne de bus n°10, sera, dès septembre prochain reporté de Malepère au centre Leclerc, avant d'être prolongé jusqu'au lycée après 2020.

Bonne année à tous.

## Minorité municipale

En ce début janvier, nous souhaitons la réussite des initiatives citoyennes et des actions solidaires auxquelles nous participons : voir nos enfants aller à l'école à pied ou en vélo en toute sécurité, assurer l'éclairage des salles de classes grâce à des panneaux solaires, accueillir une famille de réfugiés,... Nous ne nous laissons pas gagner par la morosité ou le populisme ambiant, en agissant ensemble nous relevons les défis à venir, environnementaux, sociaux cf [verts-saint-orens.blogspot.com](http://verts-saint-orens.blogspot.com)

Michel Sarrailh

Dans l'édito du dernier Mem'Orens, Mme le Maire se félicite d'avoir mis en oeuvre plusieurs services pour améliorer la qualité de vie des 30% de seniors que compte la population Saint-Orensaise. Mensonge ou manœuvres électoralistes ? La livraison de repas à domicile et l'aide aux courses existent depuis longtemps. Leur organisation a été travaillée au dernier mandat de manière à favoriser pour le premier le lien social et pour le second, une convention avec une association en assure la régularité.

Claude Merono

Quant au Centre social « Espace pour tous » il était hébergé dans des locaux provisoires, mal adaptés et les locaux actuels ont été acquis, en 2012, par qui ? Son organisation a certes été modifiée mais pour quels résultats ? Moins de fréquentation et des usagers qui ont du mal à s'approprier les lieux pour y être à l'aise. Après 3 ans, la communication ne suffit plus, pour afficher un bilan ce n'est pas simple, mais alors, est-ce pour cela que l'on s'attribue le travail des prédécesseurs ?

Agnès Saumier

Nous vous souhaitons à tous une belle et heureuse année 2017. Une année de bonheur, de partages et de réussites dans ce que vous et vos proches entreprendrez. Cette année sera une année riche pour la démocratie. Les dimanches 22 et 29 janvier 2017 auront lieu les primaires de la gauche. A St Orens chacun pourra exprimer son choix pour préparer au mieux les élections présidentielles en choisissant son candidat et en votant salle Dieuzaide, à la maison des associations.

Aude Lumeau-Preceptis

Oser parler des transports et nous faire des reproches ! Mme le maire, qui a abandonné le prolongement du métro à Labège en se rangeant derrière les présidents de la métropole et de Tisséo ? Avec eux vous proposez une 3<sup>e</sup> ligne à 2,2 milliards. Son financement n'est pas finalisé et elle ne répondra pas aux besoins urgents de desserte de notre territoire. Sa mise en service en 2024 est une utopie. C'est difficile de juger de ce qui a été fait durant 13 ans lorsqu'on n'a pas vécu sur la commune.

Isabelle Capelle-Speccq

Pour la déviation de St Orens, on se souvient des tracts de campagne et d'un débat télévisé où, forte de vos bonnes relations, vous deviez très vite débloquent la situation, interdire la traversée des camions au lendemain des élections. Pendant toutes ces années, le Conseil Général « de gauche » procédait aux acquisitions foncières et son engagement financier est à ce jour de 2,5 millions €. Avec le transfert de la compétence à la métropole, nous attendons de voir comment ce dossier sera traité.

Marc Moreau



En ville  
pour la  
**sécurité**  
de tous  
respectons les  
**limitations**  
de vitesse.

**La civilité ? C'est à pratiquer en illimité !**